



Compte rendu de la réunion du 17 février 2009 Du Conseil de Communauté de la Basse-Marche

L'an deux mille neuf, le dix sept février, le Conseil de la Communauté de Communes de la BASSE-MARCHE, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie d'Oradour St Genest sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMAILLE, Président.

Date de convocation du Conseil de communauté : 4 février 2009

Présents : MM.& Mmes GUILLEMAILLE , ALLARD, KAZMIERCZYK, SAUMONT, BENOT, MASSART, BLANC , NIVARD, MARTEL , LACOUX, JARDEL , REYNAUD , MILCENT, BROUSSAL, ROY , MOREAU .

Absents représentés :MM & Mmes PERROT , FAURY & DIOTON étaient respectivement représentés par Mme & MM. MONTEILLER, LACHAUME & BONNAMY

Absents non représentés :Mme PORTAL et M. BRISSIAUD
M. Gilles REYNAUD a été élu secrétaire.

Nombre de conseillers :

en exercice : 21

Présents : 19

Votants : 19

Le Compte rendu de la réunion du 30 octobre 2008 est approuvé à l'unanimité.

✚ Modification de l'emploi d'adjoint administratif 1^{ère} classe en poste à temps complet

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 10 juin 2008, le Conseil de Communauté a approuvé le tableau des emplois permanents du personnel à compter du 01/08/2008.

Il s'avère que l'accroissement du volume de travail administratif nécessite l'augmentation du nombre d'heures du poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

- sur proposition du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Conseil de Communauté :

1°) décident de créer à compter du 1^{er} mars 2009 un emploi d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet, et de supprimer à partir de la même date le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps non complet.

✚ Tarifs des activités jeunesse

Le Conseil de communauté reconduit sans changement les tarifs des activités jeunesse tels qu'ils ont été établis en 2008, à l'exception de l'ajout d'un tarif concernant le CLSH :

ACTIVITE	Com.Com.	Hors Com.Com.
Les sorties « concert » ou « parc d'attraction »	20,00 €	35,00 €
Les sorties « plein air ou sportive »	10,00 €	15,00 €
Sortie ou activité exceptionnelle	Tarif selon coût Voir grille en annexe	
Transport piscine	5.00€	5.00€
Atelier loisirs	26,00 € le trimestre	40,00 € le trimestre
Mini-camps enfants ou ados Eté	70€	120€
Mini- camps enfants ou ados Hiver	100€	150€
CLSH	3,50 € la demi-journée 6€ la demi-journée (avec repas) 8€ la journée (avec repas) 10,00 € la sortie ou intervenant extérieur 14,00 € la journée avec sortie payante 10.00€ la journée avec sortie cinéma au Dorat 40.00€ la semaine 35.00€ la semaine pour le 2 ^{ème} enfant d'une famille	5,00 € la demi journée 8€ la demi-journée (avec repas) 11€ la journée (avec repas) 13,00 € la sortie ou intervenant extérieur 17,00 € la journée avec sortie payante 13.00€ la journée avec sortie cinéma au Dorat 52.00€ la semaine 45.00€ la semaine pour le 2 ^{ème} enfant d'une famille

Pour pouvoir bénéficier des tarifs com com les enfants doivent remplir une des conditions suivantes

- les parents travaillent sur la Com com
- les parents ou les grands parents habitent la Com com
- l'enfant est scolarisé sur la Com com

Inscription de dépenses en section d'investissement

Le Président communique au Conseil de communauté les devis concernant l'acquisition de différents matériels :

- Un écran d'ordinateur destiné au bureau de la coordonnatrice jeunesse (DELL montant TTC 190.40€)
- Différents matériels et mobiliers destinés à l'aménagement du local de la garderie avenue du château (WESCO montant TTC 1 409.20€)

Considérant que l'acquisition de l'ensemble de ce matériel concerne l'équipement d'un service et revêt un caractère de durabilité, le Conseil de communauté, après délibération décide d'inscrire en dépenses d'investissement les factures de DELL & WESCO pour les montants sus indiqués.

Affaires diverses

Jean Daniel Hagolle, invité au Conseil de communauté fait le point de l'évolution du projet éolien.

Différents sujets sont abordés concernant des mesures d'accompagnement de la collectivité par Ostwind si la TP venait à être supprimée ou fortement modifiée.

Un point également est fait sur les réunions organisées avec les propriétaires et les différentes solutions qui y ont été proposées pour le partage des retombées entre les propriétaires des terrains, les propriétaires des ZDE et les collectivités. En dernier lieu, c'est la société Ostwind qui présentera une solution tenant compte de la concertation.

La prochaine réunion aura lieu à Saint Sornin la Marche.

Le Président,